



REUNION DE COMITE DIRECTEUR CRE CVL

Jeudi 01 Février 2018

-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Sophie AUDEMONT, Aline BEAULIEUX, Véronique BILLY, Véronique CHERUBIN, Marie Laure DEUQUET, Sophie GAUTHIER, Valérie GIRAudeau MEXEIRIO, Christelle GOEURY LEGRAND, Elisabeth HARDY, Stéphanie LAROYE, Laetitia PLAUT, Anne Sophie RIGUET, Sylviane THEVENOUX.

Messieurs Jean François de MIEULLE, Pascal DEBOUDT, Jean Louis FOURMY, Raymond LOUIS, Olivier MARSZALKOWSKI, Gilles PELLETIER, François PIQUEMAL, Frédéric SANABRA.

Excusés :

Mesdames Fanny BEGUIN (donne pouvoir à Pascal DEBOUDT), Charlène DEUQUET et Monsieur Thibault COUDRY.

Invités : Noémie BOURGIER, Marine DURAND et Clément MILLET en tant que permanents du CRECVL. France ROCHE CTS excusée

L'ordre du jour est :

1. Présentation du projet pour l'Olympiade.
2. Election du Président CRTE / élection du bureau CRE CVL.
3. Nomination des Présidents d'honneurs et membres qualifiés.
4. Nomination des correspondants régionaux.
5. Approbation des groupes de projets à mettre en place.
6. Le Comité Régional de Tourisme Equestre : statut juridique / comptes bancaires
7. Barème de remboursement des frais de déplacements
8. Intervention des élus sur les actions du CRE CVL : Expert Fédéral
9. Aide à la communication sur les concours internationaux organisés en région Centre Val de Loire
10. Bilan de la journée des officiels de compétition / conditions d'inscriptions 2019
11. Compte rendu du congrès Poney Avignon
12. Organisation de stages clubs 2018 / Coordination des stages
13. Demande avis techniques Conseil Régional Centre manifestations sportives
14. Demande d'agrément Centre de Formation animateur Assistant Equitation mention Cheval et Poney.
15. Organisation session examen animateur Assistant Equitation.
16. Nomination formateur baliseurs de Tourisme Equestre.
17. Nomination des membres de droits dans les départements.
18. Contribution financière du CRECVL pour les CDE.
19. Questions Diverses

Le président, Pascal DEBOUDT ouvre la séance à 09h30

1) Présentation du projet pour l'Olympiade.

Pascal DEBOUDT prend la parole pour exposer aux élus du Comité Directeur le projet de cette nouvelle Olympiade.

Il remercie les membres élus de leurs présences, un tour de table est débuté. La méthodologie, le fonctionnement ainsi que les actions du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire sont présentés aux nouveaux élus.

Présentation du CRE CVL

- Organe déconcentré de la Fédération Française d'Equitation
- 34 000 Licenciés / 500 Clubs

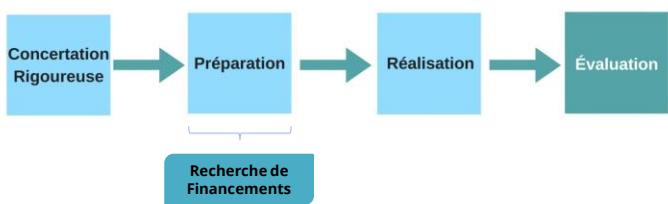


Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



La Méthodologie


MÉTHODOLOGIE DE PROJET



➔ **Importance du réseau**

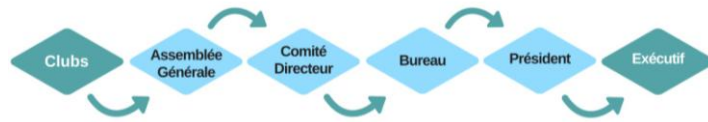
➔ **Transparence des actions**

Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



Le fonctionnement

UN PROCESSUS DE DÉCISIONS COLLECTIVES



Les groupes de projets et correspondants régionaux sont force de propositions !

➔ Réunions de Bureau / de Comité

➔ Procès Verbaux

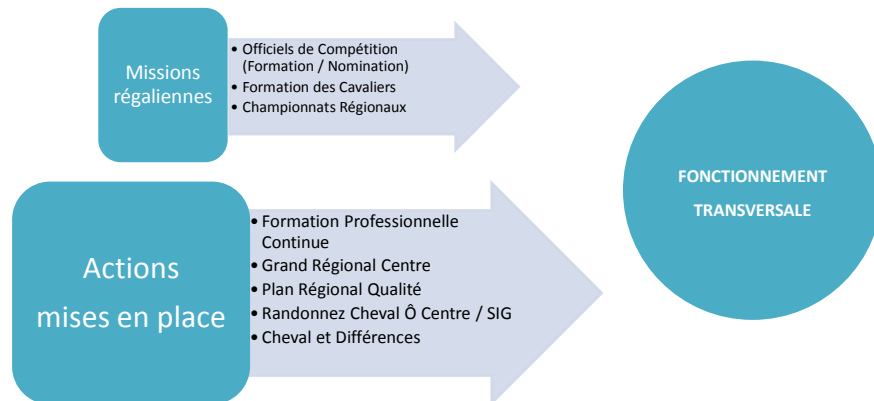
➔ Ordres de missions

Décider du cadre et des règles collectives

Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



Les Actions



Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



Nouveautés

- Formation Initiale
- Jeux Olympiques 2024
- Route Européenne d'Artagnan
- Pro Cheval Ô Centre
- Spectacle



Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



Les outils de communication

➤ **Une revue Cheval Ô Centre** distribuée à l'ensemble des Clubs de la Région Centre Val de Loire et aux Officiels de Compétitions
- 4 publications en 2017.

➤ **Une présence active sur les réseaux sociaux** : Facebook, Twitter, Pinterest, Youtube, Web TV, ... - Près de **10 000 abonnés**.

➤ **Une présence Web** importante avec des sites internet dédiés : Grand Régional Centre, Officiels de Compétitions, Randonnez Cheval Ô Centre, Comité Régional d'Équitation, Cavaliers de la Région Centre Val de Loire et Formation Professionnelle Continue
- Près de **20 000 visites** annuelles.



Je suis le relais du terrain,
Je communique !



Comité Directeur - Jeudi 01 Février 2018 à Lamotte Beuvron (41)



2) Election de la Présidence du CRTE / Composition du bureau CRE CVL

Sophie GAUTHIER est élue à l'unanimité à la présidence du Comité Régional de Tourisme Equestre Centre Val de Loire.

Le Bureau du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire est approuvé à l'unanimité réparti comme suit :

- Jean François de MIEULLE en qualité de trésorier
- Olivier MARSZALKOWSKI en qualité de trésorier adjoint
- Anne Sophie RIGUET en qualité de secrétaire générale
- Jean Louis FOURMY
- Sophie GAUTHIER
- Valérie GIRAUDEAU MEIXEIRO
- François PIQUEMAL

Il est demandé que Monsieur Olivier MARSZALKOWSKI en tant que trésorier adjoint soit ajouté en tant que signataire pour les des comptes bancaires Caisse d'Epargne et Crédit Agricole.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité

3) Nomination Présidents d'honneurs et membres qualifiés

Madame Josiane GOURDY et Monsieur Claude COTTET sont nommés à l'unanimité Présidente et Président d'honneur du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.

Monsieur Antoine ELIZAGARAY est nommé à l'unanimité membre qualifié du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire en qualité de médecin.

4) Nomination des correspondants régionaux

Liste des personnes auxquelles il sera proposé de devenir correspondant régional auprès du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire. Ceux-ci travailleront en binôme avec un membre élu du comité.

Discipline	Correspondant
ATTELAGE	Daniel SERVAES
BALISAGE	Jean Louis FOURMY
C.C.E	Christian LEGRAND
C.S.O	Sylviane THEVENOUX
DRESSAGE	Thibault LEVAZEUX
ENDURANCE	Claude FERET
EQUI-HANDI	Véronique CHERUBIN
HORSE BALL	Philippe MACE
HUNTER	Serge ENOUT
TREC	Ken POSTE
VOLTIGE	Sophie ETTIENNE
CALENDRIER DE COMPETITION	Sylviane THEVENOUX

D'autres disciplines pourront être ajoutées à cette liste.

L'ensemble de ces propositions sont approuvées par les membres du Comité Directeur.

5) Approbation des groupes de projets à mettre en place

La mise en place des groupes de projets suivants sont approuvés à l'unanimité par les membres du Comité Directeur :

- Formation Professionnelle Continue
- Grand Régional Centre
- Randonnez Cheval Ô Centre
- Route Européenne d'Artagnan / Rassemblement 2019
- SIG /Préservation des chemins
- Cheval et Différences
- Formation Initiale
- Jeux Olympiques 2024
- Pro Cheval Ô Centre
- Spectacle Equestre

Un mail sera envoyé à tous les élus qui devront se positionner sur au moins une thématique. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

6) Le Comité Régional de Tourisme Equestre : statut juridique / Comptes bancaires

Dans un objectif de regroupement juridique du CRECVL et du CRTE afin de ne former qu'une seule entité juridique, il est demandé par l'ensemble des élus de dissoudre le CRTE.

La dissolution du Comité Régional de Tourisme Equestre Centre Val de Loire est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Une assemblée générale de dissolution devra être organisée comme l'exige les statuts.

Le solde des comptes bancaires associés seront fusionnés avec les comptes du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité

7) Barème de remboursement des frais de déplacements

Le barème de remboursement de frais engagés par toute personne (hors salariés) pour l'accomplissement des missions régionales est fixé à 0,30 cts / Km par les membres du Comité directeur.

Il est mentionné que tout déplacement doit être approuvé par une note de frais signée en amont par le CRECVL.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité

8) Intervention des élus sur les actions du CRE CVL

Pascal DEBOUDT rappelle que les membres élus du Comité Directeur et correspondants régionaux sont des bénévoles et ne peuvent prétendre à aucune rémunération au titre de leur fonction.

Toutefois une mission rémunérée ou indemnisée hors des fonctions d'élus, pourra être attribuée à un élu si celui-ci est inscrit sur la liste des experts fédéraux nommé directement par la Fédération Française d'Equitation et que la mission est réalisée à ce titre.

A titre exceptionnel et de façon justifiée, le comité directeur ou le bureau pourra décider d'attribuer à un élu une mission rémunérée, pour une action spécifique et ponctuelle. Cette décision d'attribution du comité directeur ou du bureau devra être expressément justifiée, argumentée et publiée au travers des procès verbaux de réunion du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire visibles par tous, sur le site internet du CRECVL.

Dans tous les autres cas ; une mission rémunérée sous quelque forme que ce soit ne peut être attribuée à un élu ou correspondant régional du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire et de ses organes déconcentrés.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité

9) Aide à la communication sur les concours internationaux organisés en région Centre Val de Loire

Suite à la suppression, dans le budget prévisionnel approuvé par la dernière assemblée générale, de l'aide financière apportée par le Comité Régional d'Equitation sur les compétitions internationales en Région Centre Val de Loire, il est proposé que le Comité Régional d'Equitation apporte son aide, particulièrement logistique, sur la communication des concours internationaux et Grand Nationaux organisés en Région.

Marine DURAND permanente en collaboration avec Marie Laure DEUQUET devra établir un cahier des charges des aides pouvant être apportées.

Un courrier sera adressé aux organisateurs de compétitions internationales et Grand Nationaux de la Région Centre Val de Loire pour information sur les nouvelles aides mises en place et sur la suppression de la dotation financière.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité.

10) Bilan de la journée des officiels de compétition / conditions d'inscriptions 2019

Clément MILLET dresse un bilan de la formation des officiels de compétition de la Région Centre Val de Loire s'étant tenue le Dimanche 28 Janvier 2018 à Lamotte Beuvron. Il attire l'attention des élus sur la présence de plus en plus importante d'officiels hors région.

Il est évoqué la fusion des régions influençant la décision des juges de se rendre à une formation dispensée dans un autre CRE.

Il est proposé de rendre payante l'inscription à la formation pour les officiels de compétition hors région.

Il est également proposé de mettre en place un chèque de caution pour les officiels n'ayant pas officié sur l'année N-1 comme pour les officiels n'apparaissant pas sur la liste des officiels de compétition. Dans le cas où ces personnes n'officieraient pas sur l'année N, le chèque de caution sera encaissé.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

11) Compte rendu du congrès Poney Avignon

Anne Sophie RIGUET, membre du Comité Fédéral Poney, intervient pour faire un compte rendu du Congrès Poney s'étant tenu à Avignon les 18 et 19 Janvier 2018.

Il est proposé dans le cas du renouvellement du congrès poney d'étudier la faisabilité de mettre en place un transport collectif afin que les enseignants de la Région Centre Val de Loire puissent se rendre à l'évènement. Les membres élus du Comité Directeur approuvent cette proposition.

12) Organisation des stages Clubs 2018 / Coordination des stages

Clément MILLET présente aux élus du Comité le fonctionnement des stages cavaliers et Clubs mis en place par le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.

Il est rappelé que ces stages doivent répondre à une demande et pour pallier le manque de propositions dans les Clubs.

Il est important que le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire ne se place pas en position de concurrence vis-à-vis des Clubs de la Région Centre Val de Loire.

Aline BEAULIEUX souligne l'importance de la mise en place de ces stages sur le parc équestre fédéral présentant une offre attractive pour les clubs.

Il est toutefois noté que les stages 2017 n'ont pas eu la participation escomptée et n'ont concerné que quelques clubs.

Afin de proposer une offre attractive, il est proposé que le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire réalise un travail de communication auprès des clubs afin de recueillir les besoins des clubs.

Il est proposé de ne pas organiser de stage Clubs sur la saison 2018 afin d'organiser la mise en place de ces stages de manière optimale sur la saison 2019.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

13) Demande d'avis technique Conseil Régional Centre manifestations sportives

Pascal DEBOUDT présente aux élus du Comité Régional d'Equitation les critères de hiérarchisation établis dans le cadre des sollicitations pour avis techniques de la part du Conseil Régional Centre Val de Loire.

Priorité 1 : Concours internationaux *** et Grand Nationaux

Priorité 2 : Concours internationaux **

Priorité 3 : Championnats de France

Priorité 4 : Concours internationaux * et autres concours (faibles priorités)

Les demandes d'avis techniques suivantes sont proposées aux membres du Comité Directeur :

- **Société Hippique de Vierzon** : Master Pro Dressage et Grand National de Dressage du 5 au 8 Juillet 2018 : un avis très favorable est donné à ce dossier par les membres du Comité.
Priorité 1.
- **Association Maurice Besson** : CCI** du 30 août au 02 Septembre 2018 : un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Comité.
Priorité 2.
- **Haras de Bel Air** : Championnat des AS CSO du 26 au 29 Juillet 2018 : un avis très favorable est donné à ce dossier par les membres du Comité.
Au vu des normes techniques des épreuves supports de cet événement, ce concours est requalifié en priorité 1.
- **Haras de Bel Air** : Grand National CSO du 10 au 13 Mai 2018 : un avis très favorable est donné à ce dossier par les membres du Comité.
Priorité 1.
- **Ecuries de Minuit** :
24 & 25 Mars 2018 : Concours SHF et Amateur - Priorité 4
15 Avril 2018 : CEI** et Amateur - Priorité 2
23 & 24 Juin 2018 : CEI*** - Priorité 1
4 & 5 Août 2018 : CEI *** - Priorité 1

Un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Comité.
Les élus soulignent cependant que les quatre concours proposés sur un même dossier ne relèvent pas d'un même niveau de priorité.

14) Demande d'agrément Centre de Formation Animateur Assistant Equitation mention Cheval et Poney.

Sur avis très favorable de France ROCHE, CTR de la Région Centre Val de Loire, les élus du Comité approuvent à l'unanimité la demande d'agrément Centre de Formation Animateur Assistant Equitation pour les mentions Cheval et Poney sollicitée par le Centre Equestre de Cours les Barres.

15) Organisation session examen Animateur Assistant Equitation

Les élus approuvent à l'unanimité la proposition de France ROCHE pour l'organisation d'une session d'examen AAE Poney et AAE Cheval aux Ecuries du Val de l'Eure (28) les 28 et 29 Juin 2018.

Il est demandé que pour les prochaines sessions, et dans la mesure du possible, qu'il soit envisagé de mettre en place des sessions différenciées en fonction des mentions Cheval et Poney afin de réunir un jury avec des compétences liées à la mention.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité ces propositions.

16) Nomination Formateur Baliseurs de Tourisme Equestre

Jean Louis FOURMY est nommé à l'unanimité formateur régional des baliseurs de Tourisme Equestre.

17) Nomination des membres de droits dans les départements :

Comme mentionné dans les statuts : « Le membre élu au titre d'un département est le délégué régional membre de droit du Comité directeur du Comité départemental d'équitation correspondant. »

Le Comité Directeur nomme les membres de droits dans les départements :

Cher (18) - Madame Véronique BILLY

Eure et Loir (28) - Monsieur Jean Louis FOURMY

Indre (36) - Madame Stéphanie LAROYE

Indre et Loire (37) - Monsieur Jean François de MIEULLE

Loir et Cher (41) - Madame Valérie GIRAUDEAU MEIXEIRO

Loiret (45) - Madame Sylviane THEVENOUX

Il est rappelé aux membres élus qu'en tant que membre de droit dans les départements, ils participent aux réunions du CDE au même titre que les autres membres. Les délégués régionaux dans les départements seront également invités aux séminaires des Présidents de Comités Départementaux prévus dans le cadre de cette nouvelle Olympiade.

18) Contribution financière du CRECVL pour les CDE

A la demande de la FFE, la contribution financière du CRECVL pour les CDE doit être conditionnée afin d'être source de progrès.

Le CRECVL touche actuellement une contribution complémentaire de 1€ par licence (base n-1) devant être fléchée pour des actions dans les départements.

Bien que de nombreuses actions régionales soient fléchées dans des actions départementales, le comité directeur décide que l'intégralité de cette contribution complémentaire doit revenir financièrement aux CDE aux conditions et modalités explicitées ci-dessous.

Conditions :

- Les CDE devront agir selon le plan d'action défini par la FFE joint en annexe.
- le montant total de l'aide versée par le CRECVL ne devra pas dépasser 50 % du chiffre d'affaire du CDE.

Modalités :

- Un premier versement de 0,50€ par licence (année N-1) sera effectué

- Un deuxième versement du solde sera effectué sous réserve que le CDE remplisse les conditions ci-dessus et soit à jour de ces déclarations administratives et comptables auprès du CRECVL, il devra notamment fournir la copie des récépissés de déclarations en préfecture des différentes formalités lui incombant. Il fournira le procès-verbal des différentes Assemblées Générales, signé par deux membres du comité et détaillant les résultats des différents votes avec les nombres de voix et quorum. Il fournira, signé par deux membres du Comité, le bilan détaillé accompagné du grand livre de l'exercice précédent, et un budget prévisionnel.

Ce point est approuvé à l'unanimité par les membres élus du Comité Directeur.

19) Questions diverses

Interrogation de Gilles PELLETIER sur le fonctionnement des CDTE

Comme le prévoit ses statuts, le CDE constitue en son sein, un « Comité Départemental de Tourisme Equestre »

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation statutaire de constituer ou de garder un CDTE sous forme associative type loi 1901, en parallèle du CDE. Toutefois il est fait remarquer que le Tourisme Equestre fait partie des missions du CDE avec le concours de ses élus identifiés Tourisme.

Il est également rappelé que le CRECVL continuera à soutenir et financer des actions spécifiques de Tourisme Equestre dans les départements, notamment pour la collecte numérique des itinéraires dans le cadre du système d'information géographique, la mise en réseau des professionnels du Tourisme Equestre via RCOC et la défense des itinéraires équestres.

Proposition de Véronique CHERUBIN pour un stage spécifique

Véronique CHERUBIN demande au vu du succès de l'an passé, que soit mis en place à nouveau un stage Amazone de chasse pour cette saison 2018. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Proposition de tenue pour les élus du CRECVL

Il est demandé par certains élus à ce que les membres du Comité Directeur Centre Val de Loire puissent recevoir une tenue aux couleurs du Comité Régional d'Equitation pour se rendre sur les événements de la Région. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

La réunion est levée à 15h30